

L'ajournement

gouvernement conservateur espère économiser 622 millions de dollars au cours des cinq prochaines années et cette compression touche des dizaines de milliers de logements au Québec seulement.

En effet, cette politique laisse à l'abandon plus de 500 000 ménages québécois à faible revenu. À Montréal, cette compression fait en sorte que 500 unités ne seront pas construites cette année, ceci dans une région où 10 000 personnes sont sur la liste d'attente pour le logement social et où 615 000 personnes vivent sous le seuil de la pauvreté.

À la lumière de ces données, le ministre des Travaux publics osait affirmer dans cette Chambre, il n'y a pas longtemps, le 30 avril dernier, qu'il y avait un surplus de logements sociaux dans certains quartiers de Montréal. S'il y a vraiment un surplus de logements sociaux dans la région de Montréal, je demanderais au gouvernement d'expliquer pourquoi il y a des listes d'attente? Pourquoi, chaque fois que des gens rencontrent des députés dans leur comté, demandent-ils des logements sociaux?

Je dois dire aussi que depuis le 30 avril, le ministre a répondu à ma question, à savoir qu'il y avait des surplus dans certains quartiers. Mon bureau a essayé de téléphoner au ministre pour savoir où étaient ces surplus de logements dans les quartiers de Montréal, de façon à pouvoir référer mes commettants qui se présentent tous les jours pour demander des logements sociaux.

Je ne sais pas ce que le secrétaire parlementaire va répondre à cette question, mais j'espère que ce dernier, avec la réponse du ministre, va me donner les adresses ou les quartiers où se trouvent ces surplus de logements afin qu'à compter de demain matin l'on puisse contacter nos gens de Saint-Léonard qui ont besoin de logements sociaux, de logements coopératifs, pour les y référer.

Alors, monsieur le Président, vous me faites signe que mes quatre minutes sont écoulées. Je vous remercie de votre patience et j'attends impatiemment la réponse du secrétaire parlementaire.

[Traduction]

M. Dave Worthy (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je voudrais essayer de répondre. Tout d'abord, le député a trouvé à redire aux efforts du gouvernement concernant le logement social. Nous avons dû adapter notre programme aux compressions générales que nous appliquons dans toutes les sphères d'activité de l'État. Nous devons nous accommoder de la hausse de 3 p. 100 des dépenses consacrées au logement social, mais cela ne veut pas dire que des gens ont été abandonnés. Il y a maintenant plus de 650 000 ménages au Canada que le gouvernement aide et continuera d'aider, et 18 000 nouveaux ménages obtiendront une aide nouvelle cette année.

Le député a également parlé de coopérative de logement. Il se préoccupe, tout comme moi, de ceux dont les besoins sont les plus grands et qui sont inscrits sur ces listes d'attente. Ils devraient être servis. Nous savons que l'effort coopératif, aussi admirable soit-il, n'est pas totalement axé sur ceux qui ont le plus besoin de logement. À titre de député ministériel, je serais étonné que le député veuille prendre l'argent destiné à ceux dont on a reconnu les réels besoins pour en subventionner d'autres dont les besoins ne sont pas comparables.

Enfin, il a parlé d'un surplus de logements sociaux. En ce qui concerne la disponibilité de logements sociaux à Montréal, nous agissons conjointement avec la Société d'habitation du Québec. Une étude effectuée par la société révèle que sur un total d'environ 16 600 logements, 642 sont actuellement vacants. Environ les deux tiers d'entre eux ont déjà été réservés et seront bientôt occupés. Le tiers qui reste est composé de logements vacants qui sont en cours de rénovation ou qui ont besoin de réparations importantes.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais le temps de parole du député est écoulé.

LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, cet après-midi des membres de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada ont marché sur la colline du Parlement pour exiger les règlements auxquels ils ont droit en matière d'équité salariale. En effet, le gouvernement doit de l'argent à 68 000 fonctionnaires fédéraux, en vertu de ses propres dispositions législatives en matière d'équité salariale.

Il y a plus d'un mois, j'ai demandé au président du Conseil du Trésor de faire en sorte que le gouvernement s'acquitte de cette obligation. Celui-ci m'a répondu: «Nous estimons avoir pleinement respecté la loi.» Cette déclaration a été faite par le président du Conseil du Trésor.

Le commissaire aux droits de la personne n'est pas de cet avis. Dans son rapport annuel, celui-ci souligne les faiblesses des dispositions législatives actuelles, et il ajoute que ces lacunes ont été aggravées par le refus du gouvernement d'accorder pleinement l'équité salariale aux femmes qui travaillent dans l'administration publique fédérale.

Non seulement la loi manque-t-elle de mordant et la responsabilité de constater qu'il y a disparité de traitement est-elle entièrement laissée à l'employé, mais le gouvernement ne respecte même pas ces dispositions législatives inadéquates.

Il y a deux jours à peine, ma collègue d'Ottawa-Ouest a encore une fois demandé au gouvernement de s'acquitter de ses obligations en matière d'équité salariale. Cette fois, c'est le secrétaire parlementaire qui a éludé la question en rejetant le blâme sur les syndicats. Celui-ci